

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02 43 28 69 58

Mobile : 06 44 02 53 20

Fax : 02 43 23 33 73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

Sommaire

Edito -	p. 1 p. 2
Le second degré dans les rétro et dans la presse	p. 3
Un (né)AN(t)... de bilan sanitaire !	p. 4



**Contre la précarité,
contre les PIAL,
EN GRÈVE LE
8 AVRIL !**

LE MANS PIC

P4

Déposé
le 30/03/21
Le Mans CTC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

L'ÉDITO

Hyprocrisie

par Laurent Blancs

« Je n'ai aucun mea culpa à faire, aucun constat d'échec ». Jeudi 25 mars 2021 à 22 h 30 () le chef de l'État, égal à lui-même, affirme avec toute l'humilité qui le caractérise qu'il ne regrette rien et qu'il n'a cessé de prendre les bonnes décisions. Chacun jugera, à l'aune de la réalité de la situation épidémique, de la pertinence de tels propos.

Cette morgue et ce déni de réalité laissent pantois. Dans l'Éducation Nationale nous y sommes habitués puisque cela fait longtemps, qu'à l'image de son maître, J.-M. Blanquer est également satisfait de sa politique sanitaire dans les établissements scolaires. Toujours prompt à l'auto-congratulation, le ministre ose affirmer que le monde entier est admiratif de la façon dont la crise est gérée à l'École. De tels propos sont consternants tant il faut une évidente mauvaise volonté pour considérer que les différents protocoles fantômes mis en place depuis septembre suffisent à assurer la sécurité des personnels et des élèves. Jusqu'à ces derniers jours, jusqu'à ce que l'évidence des chiffres ne s'impose, le ministre restait arc-bouté

sur le mythe grotesque de la non-circulation du virus en milieu scolaire. Et, ce, en contradiction avec l'immense majorité des études scientifiques internationales. Retranché derrière cette pensée magique, le pouvoir n'a donc organisé aucune politique sanitaire digne de ce nom.

Mais la réalité s'impose en général aux menteurs et le pouvoir en fait ces derniers jours l'amère expérience. L'explosion des cas dans les établissements interdit à Blanquer et tous ses sbires de continuer à nier la présence du virus dans les établissements. Pour la énième fois le gouvernement annonce un protocole renforcé ! Mais la montagne accouche d'une souris et aucune stratégie globale n'est mise en place. Pour avoir nié la réalité pendant un an, le gouvernement se condamne à devoir tenter, dans l'urgence, de colmater les béances de sa politique inepte. À l'École comme dans tous les autres domaines, nous voilà contraints de courir après le virus. Là où il aurait fallu une stratégie globale, anticipant les évolutions de l'épidémie, nous n'avons qu'une politique à la petite semaine, à courte vue,

faite d'improvisations et de mesurètes ridicules. Et pourtant, il aurait été possible de faire autrement.

En écoutant le SNES, par exemple. En effet, depuis cet été, le SNES ne cesse de réclamer des discussions et des concertations pour assurer l'ouverture des établissements dans des conditions de sécurité sanitaire décentes et sécurisantes. Recrutements massifs d'enseignants, passage en demi-groupes, achat de purificateurs d'air, d'appareils de mesure de CO₂, tests massifs, vrais protocoles pour les cantines... Face à toutes ces propositions, rien. Le ministre a passé son été à se faire photographier faisant du paddle ou de l'escalade dans le cadre de ses grotesques et inutiles « colonies apprenantes ». Il est sans doute trop tard, du fait de l'incurie de nos gouvernants, pour mettre en place ces mesures de bon sens. Mais peut-être qu'ils entendront la revendication que nous portons d'une vaccination prioritaire et massive des enseignants ? L'heure est à l'action résolue et non à la multiplication des effets d'annonce. Si l'École est la priorité absolue de ce gouvernement, comme il ne cesse de la prétendre, qu'il le montre !

Et il ne le montre guère.

La revalorisation des enseignants ? « *Historique* » péroré Blanquer. Jugeons-en : 173 millions d'euros de primes pour les collègues en début de carrière et environ 178 millions pour la famineuse prime d'équipement informatique dont sont exclus de trop nombreux collègues. Autrement dit rien ou presque. Qu'ils semblent loin les 10 milliards promis en 2019 ! Mais qui y avait cru ? Le SNES revendique à nouveau un dégel immédiat du point d'indice et sa revalorisation de manière à rattraper les pertes sensibles de pouvoir d'achat. Cela devient urgent. La profession se paupérise de plus en plus vite de l'aveu même des services du ministère. En effet, une note de service de la Division de l'Évaluation, de la prospective et de la Performance (DEPP), en date de novembre 2020, constate tranquillement que les effets du rétablissement de jour de carence, la poursuite du gel du point d'indice, la hausse de la CSG, l'augmentation de la retenue pour pension civile ont fait perdre 1,7 % de salaire net aux enseignants.

L'inclusion scolaire ? « *Une priorité* » clame sur tous les tons J.-M. Blanquer. Pourtant les AESH voient leurs conditions d'exercice se dégrader. Malgré la promesse (une de plus !) d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération des AESH, celles-ci et ceux-ci continuent de subir des temps de travail incom-

plets (24 heures hebdomadaires en moyenne) pour un salaire moyen de 760 euros mensuels, en dessous du seuil de pauvreté ! Et ne parlons même pas de la mise en place des PIAL dont le seul objectif est, en fait, d'augmenter le nombre d'élèves pris en charge. Ce scandale doit cesser ! Pour se faire entendre et exiger une véritable revalorisation, l'abandon des PIAL, la création d'un vrai statut, des recrutements massifs, les AESH se mobilisent le 8 avril. Comme toujours le SNES et la FSU se tiendront à leurs côtés et appellent tous ses adhérents à se joindre à nos collègues AESH dans la lutte.

Les moyens ? Les DHG représentent une véritable saignée. Dans notre seul département, c'est l'équivalent de 30 postes qui seront supprimés à la rentrée de septembre, les collègues étant littéralement sacrifiés. Devant la légitime colère des enseignants et des parents, le ministère se contente d'augmenter le volume des heures supplémentaires. Alors que tout montre que la crise sanitaire actuelle a de lourdes conséquences sur les apprentissages des élèves, alors que tout devrait être fait pour permettre un enseignement dans des conditions optimales, la seule réponse du ministère est la suppression massive de postes. Celle-ci ne saurait être compensée par la très forte augmentation des heures supplémentaires qui aboutira à faire travailler plus, des professeurs moins nombreux, et donc moins disponibles pour leurs élèves. Moins de postes et plus d'heures supplémentaires ! Voilà le résumé de la politique de Blanquer. Le SNES revendique l'annulation des suppressions de postes (93 dans l'académie) et, au contraire, la création de postes en remplacement des heures supplémentaires que les professeurs ne pourront pas supporter tant les conditions de travail sont éprouvantes. Il est à rappeler que les remplacements des enseignants absents ne sont plus assurés correctement par le rectorat. Les collègues sous pression sont ainsi sollicités pour les effectuer et les élèves n'ont parfois pas de cours pendant des semaines.

Non, décidément, ce ministre n'est pas à la hauteur de la tâche. Son départ devient plus que jamais nécessaire mais, au-delà, c'est toute la politique qu'il incarne qu'il convient de changer. Une politique de mépris et de destruction de l'Éducation Nationale, une politique mal dissimulée derrière de grandiloquents et creux discours à la gloire de l'École. Une politique hypocrite.

Le second degré dans la presse et dans le rétro.

Décembre - mars 2021

par Lionel Quesne

1er décembre : Grève des AED. Les surveillants ne veulent plus être de simples pions !

16 décembre : il aura fallu une pandémie et deux confinements pour que le Conseil régional songe à équiper les élèves en matériel informatique. Les collégiens de 3^e devraient recevoir chacun un ordinateur portable pour leur entrée en CAP ou en seconde. Gouverner c'est prévoir, n'est-ce pas ?

18 décembre : Plus de sous pour les professeurs contractuels ! Ils seront payés à la vacation jusqu'à ce que le rectorat retrouve quelques liquidités... en janvier.

19 décembre : Et encore une école hors contrat en projet au Mans. Celle-ci serait destinée aux enfants neuro-atypiques, à des enfants considérés comme précoces ou porteurs de troubles de l'apprentissage (dyslexie/praxie/orthographe). Et l'initiative vient d'une certaine Audrey Dolo-canal, par ailleurs dissidente LA REM et candidate malheureuse aux dernières municipales. Mais finalement c'est peut-être un bien pour un mal. Si elle avait été élue, cela aurait peut-être plus difficile de demander des subventions aux collectivités locales, ce qu'elle va pouvoir faire là en toute tranquillité. Et pourquoi des subventions publiques pour financer une école privée ? Parce que l'inscription dans ladite école coûtera 450 € par mois. Mais, Mme Dolo-Canal, nous l'assure, elle ne veut pas « d'une école élitiste, l'argent ne doit pas être un frein pour les familles ». C'est beau l'innocence mais à ce niveau-là, ça frôle la [censuré].

9 janvier : Le maire du Mans persiste et signe en déclarant qu'il a donné son accord à l'implantation de « l'université catholique de l'Ouest ». Il le promet : ce n'est pas une concurrence faite à l'Université du Mans mais une complémentarité. Il est loin le temps où le PS était un pilier de la laïcité. On peut être d'autant plus inquiet que lorsque cette UCO s'est également implantée à Laval, elle a abondamment profité des largesses de la municipalité.

14 janvier : Et allez, encore une ! Ouverture annoncée d'une seconde crèche Montessori « Les Petits pandas ». Too cute le séparatisme.

18 janvier : A ce propos (voir supra), une cinquantaine de personnes s'est rassemblée pour « défendre le droit à l'instruction en famille », droite au séparatisme menacé par l'article 21 du projet de loi concernant le respect des principes de la République. Vive le droit à « l'entre-soi » !

20 janvier : Des chefs d'établissements laissés à eux-mêmes piaffent et grillent d'impatience de faire revenir tous les élèves de lycée à plein temps. D'ores et déjà certains ont fait revenir toutes les terminales creusant ainsi les écarts entre établissement et ceci sans aucune pression hiérarchique en provenance de l'IA ou du rectorat. Voici une belle émulation et des chefs empreints d'un sain esprit de compétition !

21 janvier : Des collègues trouvent qu'en janvier, il fait froid et que

ce n'est pas une saison pour faire tous les cours dehors. Sont-ils douillets ! Aussi se rassemblent-ils devant la DSDEN pour rappeler à sa représentante, Mme Galeazzi, qu'ils avaient des solutions à proposer conciliant cours au gymnase et sécurité sanitaire.

Autre rassemblement : celui-ci devant le restaurant universitaire avec des étudiants qui réclament sa réouverture ainsi que la possibilité de retourner en cours au moins de temps en temps. Cette pandémie est un long tunnel de souffrance pour le monde étudiant et effectivement un mode « hybride » présentiel/distanciel serait un moindre mal.

Là, par contre, ça ferme pour de bon : le collège Belle Vue de Loué fermé après plusieurs cas de COVID.

22 janvier : Ça flambe. Une classe du collège de Conlie fermée après la découverte de 5 cas de COVID.

23 janvier : Même motif, même punition : c'est au tour du lycée Sud de fermer une classe.

26 janvier : 500 enseignants manifestent dans les rues du Mans contre les fermetures de classes et de postes qui celles-là ne doivent rien au coronavirus mais tout à un ministre qui s'est juré de devenir le champion du monde toutes catégories de la suppression de moyens. 200 millions rendus l'an passé. Il semble qu'il peut améliorer.

5 février : En déplacement au Mans, Elisabeth Borne, ministre du Travail confirme qu'elle mise tout sur l'apprentissage et que, ce faisant, elle prolonge les aides de l'État octroyées aux employeurs recrutant de jeunes apprentis. Elle a d'ailleurs bien choisi la destination de sa visite puisqu'on a assisté à une hausse de 24 % du nombre d'apprentis. Et on en parle du scandale de tous ces « apprentis » (30 000 en France) qui ont été « accueillis » sans « patron » dans des boîtes de formations et à qui au bout de six mois on demande de passer à la caisse au tarif « étudiants ». Et si pas de quoi payer, renvoi à la case LP, sans moyens supplémentaires pour les établissements d'accueil.

23 février : Les suppressions massives de postes en collèges (43 ETP dans la Sarthe) ne passent pas. Les collègues de Connerré distribuent des lettres aux parents pour les alerter sur les risques de voir deux classes disparaître.

11 mars : manifestation du second degré devant la DSDEN pour dénoncer ces suppressions de postes et pour rappeler certains chefs d'établissement à leur obligation de respecter et de faire appliquer le protocole sanitaire (si, si, il y en a).

13 mars : expérimentation des contrats locaux (CLA) au lycée Claude Chappe. Quèsaco ? Un astucieux stratagème consistant à lier les moyens de l'éducation prioritaire à des objectifs locaux afin de mieux dissimuler une réduction drastique du périmètre de ladite éducation prioritaire. Et il s'en trouve pour accueillir la chose avec enthousiasme !

Un (né)AN(t)... de bilan sanitaire !

par Jeffrey-Gaylord Remaud

Voici maintenant plus d'un an que nous traversons cette crise sanitaire et qu'aura réussi à faire notre ministère pour son système éducatif ?

- Après maintes interventions syndicales daigner nous fournir des masques, ce qui, rappelons-le, est une obligation pour tout employeur... des masques dont certains se sont avérés douteux en termes de santé et ont dû être retirés ! Laisser les familles livrées à elles-mêmes ou se reposer sur les collectivités (toujours plus d'inégalités).

- Ne jamais nous donner de consignes claires et durables : de ce point de vue la situation vécue par nos collègues d'EPS est particulièrement éclairante, à l'image de ces derniers jours où notre cher ministre réautorise tout un ensemble d'activité y compris en intérieur alors même que l'épidémie reprend.

- D'ailleurs, avant même de parler de contenus, ne jamais vraiment réussir à appliquer la distanciation et le non-brassage... Pour les appliquer, il eut été utile de mettre en place des groupes à effectifs réduits et pour cela d'avoir des personnels supplémentaires... Là, le ministère est très actif bien sûr en ne recrutant pas mais au contraire en supprimant encore 1 883 postes à la rentrée prochaine, sans compter le nombre en baisse de reçus aux concours, les démissionnaires ou les collègues demandant des ruptures conventionnelles... Le non-brassage devient d'ailleurs une véritable gageure au lycée depuis la mise en œuvre de la réforme et l'éclatement total du groupe classe... À l'inverse, il se traduit en collège par des élèves d'ULIS non inclus... Cherchez la logique ! Toujours en lycée, une pression permanente exercée pour revenir en présentiel ! En ce qui concerne les AED dits de « renforts » ne l'ont été qu'au coup par coup sans vision pérenne allant de trimestres en trimestres... Ils n'auront bien souvent été utilisés que pour éteindre l'incendie lorsque les situations menaçaient d'exploser dans certains établissements...

Y a-t-il eu des opérations majeures effectuées lors des vacances pour améliorer le bâti scolaire ? Non, nous en sommes encore à ce que les collectivités locales mobilisent des structures modulaires en hâte sans parfois même profiter des vacances scolaires pour effectuer ces opérations. Toujours en matière de bâti, nous pourrions dissenter de longues heures sur ce thème magnifique : les « fenêtres »... Les condamnées, les oscillo-battantes, leur impact sur un chauffage inexistant à la reprise et j'en passe et des meilleures...

- Tester... outre le fait que les 300 000 tests promis chaque semaine n'ont pour l'instant jamais été atteints... On peut légitimement s'interroger sur l'efficacité de ce dispositif qui visiblement ne prend, à l'inverse de nos voisins européens, pas la mesure du problème... Avec une population scolaire d'environ 12 millions d'élèves, il faudrait a minima 40 semaines pour tester chaque élève français au moins une fois. Je vous laisse convertir en année scolaire. En ce sens, le département de la Sarthe est au diapason puisqu'à un rythme actuel de 2 écoles par semaine, on peut s'attendre à ce que tous les élèves sarthois soient testés une fois d'ici à... Décembre 2021 !

- Alerter ? Chacun jugera à l'aune de ses expériences locales de la transparence et de la circulation de l'information dans nos établissements malgré une modification des protocoles donnant obligations aux chefs d'établissements d'informer les personnels.

- Protéger ? En matière de santé professionnelle, toujours pas de médecine digne de ce nom ! Pis ! Les infirmières scolaires ont bien failli, en pleine situation épidémique, se voir décentralisées de force avec le risque d'une réduction encore de leur présence en établissements ! Il aura fallu l'action de la FSU et tout particulièrement du SNICS-FSU pour que cette aberration soit rejetée.

Les personnels vulnérables auront vu leurs situations maintes fois changer, avec des listes plus ou moins larges, revues parfois à la veille de rentrée... Des personnels ne demandant que le respect du droit et souhaitant simplement exercer leur mission en utilisant le distanciel se sont vus purement et simplement retirés du service en étant remplacés ! Par la suite lorsqu'il fut nécessaire de trouver des personnels contractuels pour remplacer des personnels absents, le rectorat de Nantes s'est retrouvé dans l'impossibilité de financer ceux-ci ! Ne parlons même pas de la vaccination dont personne ne pourra s'étonner de trouver des situations ubuesques, à l'image de la situation d'un produit totalement inconnu et nouveau : le gel hydroalcoolique...rappelons, qu'en ce qui concerne les approvisionnements, aucune production nationale d'ampleur planifiée n'existe encore de nos jours... D'aucuns me diront qu'il s'agit là de solutions orientées politiquement, de tentatives planificatrices et étatistes alors même que nous trouvons du gel correctement à distribution dans la plupart des établissements...Passons sur le « dans la plupart »... ceux-là mêmes oublient des principes simples d'économie dont celui qui veut que l'achat en grande quantité soit plus modique contrairement au renvoi au local : j'en veux pour preuve le surcoût occasionné par ces achats de gel qui pèse directement sur les budgets des établissements et les grève lourdement...

- Casser les chaînes de contamination ? À voir comment fonctionne l'ARS, on ne peut s'étonner que le vaccin ait une sacrée longueur d'avance... En effet rappelons cette litanie maintes fois entendue « on ne peut être cas contact d'un cas contact »... Et c'est ainsi que dans l'un de nos collèges sarthois, tandis qu'un élève est à l'isolement car cas contact d'un élève covid + avec lequel il avait déjeuné, sa jumelle, elle, scolarisée dans la même classe n'est pas à l'isolement...On a pu faire le même constat dans plusieurs fratries.

En résumé donc, masques, gel, distance et non-brassage, tester, alerter, protéger... Voilà un an que ces mots font désormais partie de notre quotidien et pourtant a-t-on vraiment le sentiment que tout a été fait ? Que nous avons véritablement progressé ? Chacun jugera... mais la question elle est vite...